



# JACQUEMINOIS

Volume 15, numéro 10, 3 novembre 2023

## MOT DU CONSEIL

Chers citoyens,

En tant que conseil municipal, nous tenons à vous adresser quelques mots au sujet des récents changements qui ont eu lieu dans notre belle communauté.

Comme vous le savez, la fermeture temporaire de la friperie a créé un vide dans notre municipalité. Nous comprenons que cet endroit était le cœur de rencontres et un lieu où l'esprit communautaire battait son plein. Sachez que nous partageons ce sentiment de perte avec vous. Cependant, dans ces moments de changement, nous voulons mettre en lumière les joyaux cachés qui continuent de faire de notre communauté un endroit unique.

La bibliothèque locale est l'un de ces joyaux, offrant une programmation plus riche que jamais. Des nouveautés captivantes, des événements pour tous les âges et un espace chaleureux de rencontre pour petits et grands font que ce lieu est incontournable.

N'oublions pas la maison des jeunes, une opportunité pour nos jeunes de s'engager, d'apprendre et de grandir. Leur énergie et leur créativité enrichissent notre communauté. Nous sommes fiers de les soutenir.

Nous vous remercions également d'assister aux réunions du conseil municipal. Votre participation active est cruciale pour façonner notre communauté et prendre des décisions qui reflètent vos besoins et vos aspirations.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la municipalité pour rester informés des prochaines activités, des événements à venir et des nouvelles importantes. Ensemble, nous continuons à construire un avenir vibrant pour notre municipalité.

Merci pour votre soutien continu et votre engagement envers notre communauté.

Bien à vous,

Votre conseil

\*Prenez note que le bureau municipal sera fermé  
le vendredi 10 novembre dans le cadre du jour du Souvenir\*

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 28 novembre 2023 au centre communautaire du Camping du Lac Mineur situé au 397A, chemin du Ruisseau à 19 h. Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme Zoom et l'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.

# DOSSIER DE GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

Le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2024 a été adopté lors de la dernière séance. Les réunions seront maintenant tenues le 3<sup>e</sup> mardi du mois à 19 h.

L'horaire complet des séances ordinaires pour l'année 2024 est disponible sur le site internet et ci-dessous :

16 janvier 2024	16 avril 2024	16 juillet 2024	15 octobre 2024
20 février 2024	21 mai 2024	20 août 2024	19 novembre 2024
19 mars 2024	18 juin 2024	17 septembre 2024	17 décembre 2024

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil prennent place dans la salle communautaire du camping du Lac Mineur au 397A, chemin du Ruisseau.

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE | 14 novembre 2023

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 14 novembre 2023 dès 19 h au 397A, chemin du Ruisseau. Cette séance a comme objectif de déterminer l'orientation du conseil municipal sur le dossier des pompiers.

## Comité et implication citoyenne

Nos différents comités consultatifs municipaux seront bientôt en appel de candidatures pour le mandat de l'année 2024, voici un rappel de ces comités :

- Agriculture
- Loisirs
- Communications
- Sécurité publique
- Immeubles municipaux
- Suivi de la politique familiale
- Voirie

Suivez les prochaines publications sur le site internet ou le prochain Jacqueminois pour déposer votre candidature via courriel au [dg@sjlm.ca](mailto:dg@sjlm.ca)

# DOSSIER TAXATION ET FINANCES

## Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Lors de la dernière séance, le conseil a reconduit sa procédure relative à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Cette procédure prévoit que les immeubles pour lesquels la dernière échéance des comptes de taxes municipales est antérieure à plus d'un an, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante, seront assujettis à la vente s'il reste un solde en totalité ou en partie à payer.

La greffière-trésorière déposera à la séance de novembre, la liste préliminaire de l'état d'endettement des personnes envers la municipalité au 31 octobre. Un état de compte sera retourné aux contribuables, comprenant une mention du risque de vente pour taxes. La liste finale de l'état d'endettement des personnes sera déposée à la séance ordinaire du mois de janvier 2024.

La liste finale est ensuite transmise à la MRC des Jardins-de-Napierville qui s'occupe de la vente aux enchères des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

**On vous invite donc à régler votre solde dès maintenant pour éviter cette situation.**

# DOSSIERS D'URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

## Règlement sur le déneigement des entrées privées

En vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière (C-24.2), il est interdit de déposer ou de jeter de la neige sur les voies de circulation ou les accotements des chemins publics lors du déneigement d'entrées et de stationnements privés.

Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende, l'objectif de ce rappel n'est pas de punir, mais bien de favoriser la cohabitation et le respect des biens publics.



## Lecture des compteurs d'eau

Prenez note que très bientôt, des employés municipaux désignés visiteront chaque domicile desservi par le réseau d'aqueduc pour procéder à une lecture des compteurs d'eau. Ne vous surprenez pas si vous les croisez proche de votre domicile ou sur votre caméra de surveillance. La lecture se fait par l'interrogateur installé à l'extérieur sur le compteur. Si vous n'en possédez pas, il vous est possible de vous en procurer un à la municipalité, sans quoi les employés devront procéder à la lecture à l'intérieur du domicile. Cette procédure permet d'avoir un portrait adéquat de la consommation d'eau afin d'en assurer une gestion efficace et de répondre aux obligations gouvernementales en matière d'eau potable.



## Stationnement hivernal

On vous rappelle qu'en vertu de l'article 5.9 du règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, applicable par la Sûreté du Québec (MRC2022), il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les voies de circulation **entre 23 h et 6 h en période hivernale, soit du 15 novembre au 15 avril sur tout le territoire.**

Le non-respect de ce règlement peut être passible d'une amende, toutefois la municipalité fait preuve de latitude dans l'application de cet article et demande surtout la collaboration des citoyens lors de précipitations afin d'assurer un déneigement efficace et rapide du territoire.



# DOSSIERS LOISIRS

## IMPORTANT - Utilisateurs du gymnase de l'école lors de nos activités

Plusieurs activités de loisirs de la programmation d'automne 2023 se déroulent au gymnase de l'école St-Jacques.

Avec l'hiver qui arrivera très rapidement, nous vous demandons de toujours penser à **apporter des souliers** pour pratiquer les activités qui se déroulent dans le gymnase. Aucune botte d'hiver ou de mi-saison ne sera autorisée afin de garder au minimum les lieux propres pour les enfants qui l'utilisent durant la journée.

## Retour sur le chalet hanté

Le chalet hanté a été une très belle expérience pour les jeunes de la maison des jeunes qui l'ont conçu et qui l'ont animé durant la soirée.

Environ 150 personnes se sont déplacées au 263, route Édouard VII, ce qui a donné une très belle énergie à la soirée. Plusieurs épouvantements et de belles réactions ont été observées pendant la soirée, ce qui a réjoui les jeunes !

Merci d'être venu en grand nombre en espérant une suite l'année prochaine!

Une contrainte au niveau de l'horaire des bénévoles nous a empêché de pouvoir terminer à l'heure prévue. Nous tenons à présenter nos excuses à tous ceux et celles qui n'ont pas pu vivre l'expérience du chalet hanté. Nous nous assurons de faire mieux l'année prochaine!



# DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL

**DIMANCHE 10  
DÉCEMBRE 2023**

**ÉCOLE ST-JACQUES | 115, RUE RENAUD**

**9 H À 13 H**

Les enfants doivent être résidents de  
Saint-Jacques-le-Mineur

**Âge maximum : 10 ans**

À l'horaire : une remise de cadeaux, de  
bonnes collations, des jeux extérieurs  
pour tous et une rencontre inoubliable  
avec le père Noël!



**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 24 NOVEMBRE 2023**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION | DÉPOUILLEMENT 2023

Nom du parent : \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

**TARIF : 10\$ / ENFANT**

JE CONSENS À CE QUE LES IMAGES VISUELLES DE MON OU MES ENFANTS PRISES PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR DANS LE CADRE DE CETTE ACTIVITÉ SOIENT UTILISÉES À DES FINS DE PROMOTION, D'INFORMATION ET DE DIFFUSION SUR TOUTE(S) FORME(S) DE PLATEFORME(S) NUMÉRIQUE(S).

*On revient le temps d'une fin de semaine!*



## Vente 2 pour 1

QUAND : samedi 11 novembre de 10 h à 16 h et  
dimanche 12 novembre 9 h à 12 h

OÙ : Gymnase de l'école St-Jacques  
- 115, rue Renaud

QUOI : Vêtements d'hiver pour toute la famille  
décoration de Noël et plus!



## Guignolée de Saint-Jacques-le-Mineur

En raison de la fermeture du centre communautaire, aucune denrée alimentaire ne sera acceptée. Il n'y aura pas de guignolée porte à porte cette année.

Comme vécu durant la pandémie, les gens qui souhaitent contribuer sont invités à venir porter de l'argent comptant au bureau municipal et/ou à la bibliothèque durant les heures d'ouverture **jusqu'au lundi 11 décembre 2023** inclusivement. Des boîtes identifiées seront installées dans les deux lieux à cet effet.

Les bons d'achat seront distribués le 16 décembre aux personnes nécessitant cette aide.

Pour toutes demandes, contactez directement madame Dostie à l'adresse courriel [ca.dostie@hotmail.com](mailto:ca.dostie@hotmail.com) ou par téléphone au 450 346-6045.



## BIBLIOTHÈQUE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

La bibliothèque sera fermée le samedi 11 novembre dans le cadre du jour du Souvenir.

Lundi	13 h à 16 h	18 h 30 à 20 h30
Mercredi	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h30
Vendredi	13 h à 16 h	
Samedi	10 h 30 à 12 h	





## Le labo magique du professeur DING

Le professeur DING a des idées plein la tête. Il conçoit et crée toute sorte d'expériences grâce à la magie.

Le professeur DING va créer un laboratoire mobile afin que ceux-ci puissent profiter de son savoir magique et devenir à leur tour des petits génies magiciens!

**DATE : le samedi 18 novembre 2023**

**Heure: 13 h 30 (dure environ 40 minutes)**

**Ou: Chalet des loisirs | 263, route Edouard VII**

## Rencontre parents/bébés

De retour avec une nouvelle formule à partir du mardi 7 novembre 2023.

Lieu : Bibliothèque (89, rue Principale)

Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30

Chaque semaine il y aura un sujet de base suivi d'une causerie libre.

7 novembre : Devenir parent, une décision réfléchie?

14 novembre : Les différents processus pour tomber enceinte

21 novembre : La grossesse



## Club de tricot SJLM

Que vous soyez plus tricot, crochet, courte-pointe, broderie, ou autre, rejoignez-vous à nous les lundi soirs de 18 h à 20 h à la bibliothèque (89 rue Principale) pour participer au club de tricot!

Ouverte à tous, l'activité vise à offrir un lieu de rassemblement et permettre les discussions entre les citoyens de tous les âges. Apportez votre projet!

Rejoignez le groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/tricotsjlm>



## Écrire au père Noël

Oui c'est déjà le temps d'y penser.

En plus, nous avons déjà vu les premiers flocons tombés.

La bibliothèque désire pouvoir aider les enfants qui veulent écrire au père Noël. Une boîte pour l'envoi des lettres sera disponible sur place, ainsi qu'un modèle pour écrire votre lettre personnalisée.

Vous avez jusqu'au mercredi 6 décembre pour trouver les cadeaux de vos rêves et finaliser la lettre au père Noël.

Venez découvrir en même temps les livres et histoires sous la thématique de Noël disponibles à la bibliothèque!



# DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

À mesure que les températures baissent et que les premiers flocons de neige commencent à tomber, il est temps de préparer votre véhicule pour affronter les rigueurs de l'hiver. La saison hivernale peut être magnifique, mais elle peut également apporter des défis inattendus sur la route. Une trousse d'urgence pour votre véhicule est essentielle pour votre sécurité et celle de vos passagers. Voici ce que vous devriez inclure dans cette trousse précieuse.

- Équipement de déneigement : assurez-vous de disposer d'une pelle à neige et d'un balai à neige dans votre véhicule. Ces outils vous aideront à dégager la neige et à dégivrer vos vitres rapidement;
- Couvertures et vêtements chauds : en cas de panne ou d'accident, il peut faire très froid à l'intérieur de votre véhicule. Gardez des couvertures épaisses, des gants et autres articles hivernaux;
- Une trousse de premiers secours. Assurez-vous d'avoir au minimum : des pansements, des compresses, des désinfectants, des ciseaux;
- Nourriture et eau : en cas de problème, il est important d'avoir de la nourriture non périssable comme des barres énergétiques, des noix, et de l'eau en bouteille en attendant de l'aide;
- Lampe de poche et piles de rechange : Les journées sont plus courtes en hiver, et il est possible de vous retrouver dans l'obscurité. Une lampe de poche et des piles de rechange peuvent être très utiles;
- Câbles de démarrage et de remorquage : les batteries ont tendance à s'affaiblir par temps froid. Avoir des câbles de démarrage dans votre trousse d'urgence vous permettra de démarrer votre véhicule en cas de batterie déchargée. De plus, des câbles de remorquage peuvent être utile pour vous ou pour d'autre usager de la route dans le besoin;
- Triangle de signalisation et gilets réfléchissants : En cas de panne sur le bord de la route, il est essentiel d'être visible et de signaler aux autres conducteurs votre présence. Un triangle de signalisation et des gilets réfléchissants peuvent sauver des vies.

Prendre le temps de préparer une trousse d'urgence pour votre véhicule est une étape cruciale pour votre sécurité en hiver. Assurez-vous de vérifier régulièrement que tous les articles de votre trousse sont en bon état de fonctionnement et de les renouveler si nécessaire.

Enfin, n'oubliez pas de suivre les prévisions météorologiques et d'adapter votre conduite en conséquence. La prudence sur la route est essentielle pour éviter les accidents. En prenant ces précautions, vous pouvez vous préparer à profiter de l'hiver en toute sécurité.

Votre service incendie



# COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## Collecte de feuilles | samedi 4 novembre

Dans certains cas, la quantité de feuilles surpasse la capacité du bac et la collecte hebdomadaire n'est pas suffisante. En pareilles situations, il est possible d'accumuler les feuilles en sacs en vue d'une collecte spéciale qui se tiendra le 4 novembre à Saint-Jacques-le-Mineur.

Pour nous assurer de collecter uniquement des feuilles, seuls les sacs en papier et les sacs de plastique orange ou transparents seront collectés. Aucune autre matière ne doit être déposée dans ces sacs (aucune branche).

Ensuite, les surplus peuvent être apportés aux écocentres.



## Un bac brun utile en automne!

Avec l'arrivée de l'automne, Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens qu'il est facile de se départir écologiquement des feuilles mortes et résidus de jardin grâce à la collecte de matières organiques.

Au cours de l'automne, déposez chaque semaine vos plants de légumes, vos feuilles et autres résidus végétaux. De cette façon, votre bac ne sera pas trop lourd ou trop plein pour la collecte.

La collecte par bac brun se fait toutes les semaines jusqu'en décembre. Ensuite, elle est effectuée aux deux semaines. Pour votre calendrier de collectes, consultez votre Guide papier ou votre calendrier en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

## BRUN'O passe à la fréquence d'hiver

À compter du début du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée aux 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars.

Surveillez votre calendrier de collectes pour les dates de ramassage!



## L'hiver et les collectes

- Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- Poudrerie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.

## Calendrier 2024

Dans le prochain Jacqueminois de décembre le calendrier de collecte pour 2024 sera disponible. Il sera également disponible en ligne à [compo.qc.ca/collectes](http://compo.qc.ca/collectes).

**DES QUESTIONS POUR VOS COLLECTES?**  
Contactez Compo!

**AJOUTEZ-NOUS À VOTRE RÉPERTOIRE**

Compo-Haut-Richelieu  
450 347-0299  
[compo.qc.ca](http://compo.qc.ca)

## Collecte à venir en 2023

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Chaque semaine d'avril à décembre
Gros rebuts non valorisables	9 novembre et 7 décembre	Chaque mois

**Aussi : Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.**

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
				R		☠
5	6		8	D 	10	11
12	13	C	15	R	17	18
19	20	C	22	D	24	25
26	27	C	29	R	30	

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	D 	8	9
10	11	C	13	R	15	16
17	18		20	D	22	23
24/31	25	C	27	R	29	30

**C** BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

## DOSSIER AUTRE

### Employé.es recherchés pour l'entretien de la patinoire!

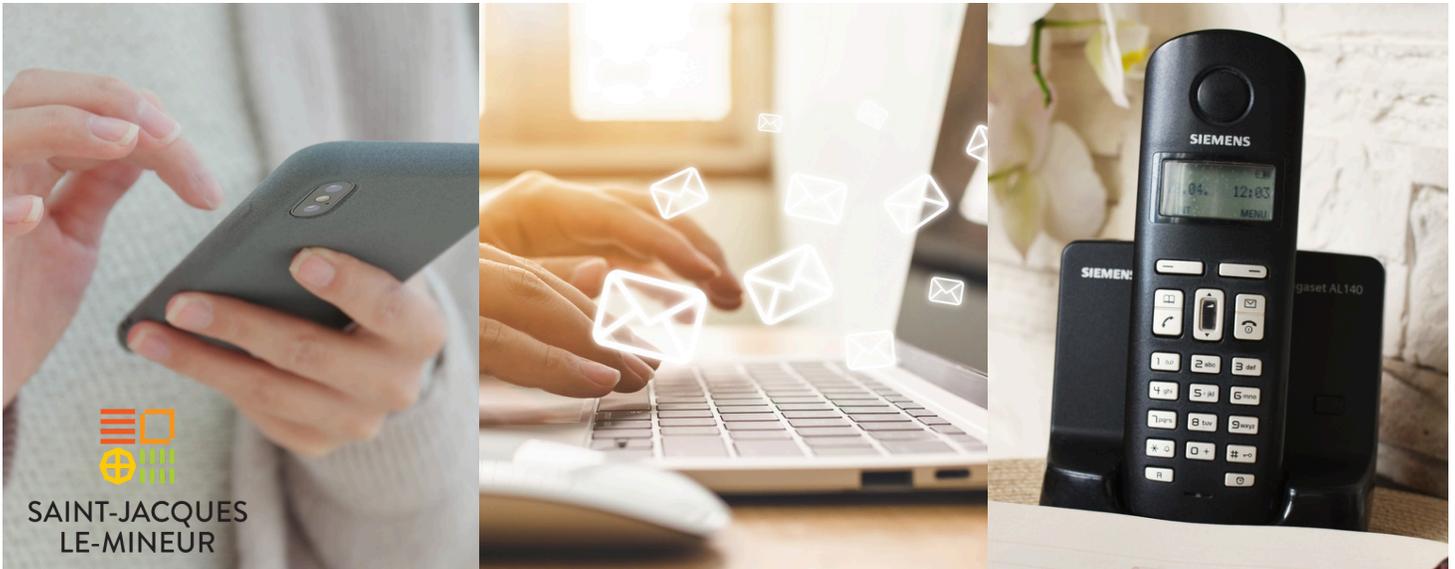
La municipalité recherche deux ou trois personnes pour combler des postes de préposé.es à l'entretien de la patinoire. On a besoin de vous pour offrir une belle glace à tous et toutes cet hiver!

Poste saisonnier, quelques heures par semaine, surtout de soir, en fonction de la météo. Montage et démontage en début et fin de saison à prévoir.

Pour postuler ou pour plus de détails, communiquez avec le directeur général adjoint - responsable travaux publics et urbanisme à l'adresse [dga@sjlm.ca](mailto:dga@sjlm.ca)



# RESTEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!



## Portail VOILÀ!

Le portail permet de consulter le compte de taxes en ligne, de voir le calendrier d'événements et les dates de collecte des matières résiduelles facilement. Vous pouvez aussi consulter les dernières nouvelles selon l'intérêt ciblé de chacun et plus encore.

RECEVEZ LE JACQUEMINOIS EN PRIMEUR AVANT DE LE RECEVOIR PAR LA POSTE.

On vous invite donc dès maintenant à créer votre compte sur le portail municipal à l'adresse : <https://saint-jacques-le-mineur.appvoila.com/fr/>



## Application Voilà! Signalement

Vous constatez un problème non-urgent sur le territoire de la municipalité? Envoyez-le nous à travers l'application Voilà! Signalement. Téléchargez l'application sur vos plateformes.



## Alertes municipales

Ce système permet aux citoyens d'être informés immédiatement lors d'alertes telles que : avis d'ébullition d'eau, routes fermées, déneigement, indice de feu, etc.

Les alertes sont transmises par appel téléphonique, texto ou courriel selon votre choix. Les coordonnées des citoyens demeureront en tout temps strictement confidentielles.

Les inscriptions se font via ce lien : <https://saint-jacques-le-mineur.alertesmunicipales.com/inscrivez-vous> ou par téléphone au 450 347-5446, poste 403.

